

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Constructeur en Voirie Urbaine et Réseaux

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| Numéro du CQP        | 023-2001 10 15   |
| Date d'échéance      | 31 décembre 2022 |
| Créé par les CPNE du | 15 octobre 2001  |

|  |   |
|--|---|
| Autorité responsable de la certification : | CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics<br>33 avenue Kléber<br>75784 Paris Cedex |
| Responsable :                              | Jean-François Gorre<br>01 40 69 52 13<br>CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr                    |

|                      |   |  |
|----------------------|---|--|
| Porteur du dossier : | FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics               |  |
| Responsable :        | USIRF - Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française | 10, rue de Washington<br>75008 PARIS<br>Tél : 01.44.13.32.90 |

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| Secteur d'activité | TRAVAUX PUBLICS |
|--------------------|-----------------|

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Description de l'emploi : | <p>Le constructeur en voirie urbaine et réseaux réalise au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- bordures, caniveaux,</li><li>- pavages, dallages</li><li>- regards à grilles, avaloirs,</li><li>- canalisations (eaux usées, eaux pluviales de diamètres courants)</li><li>- réseaux secs (Télécom, EDF, éclairage...)</li></ul> <p>en sécurité et dans le respect des règles professionnelles</p> |
|---------------------------|--|

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Dénomination de la Qualification | Constructeur en voirie urbaine et réseaux |
|----------------------------------|---|

|            |  |
|------------|--|
| Classement | Niveau II Position 2 – CCN ouvriers des TP |
|------------|--|

## CQP N° 023 2001 10 15 Monteur en Isolation Thermique Industrielle

### Référentiels d'activités, de compétences

| REFERENTIEL D'ACTIVITES<br><i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES<br><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>   |
|--|--|
| <b>Bloc 1 : Organiser son intervention de pose d'isolants thermiques sur des éléments industriels simples</b>              |  |
| <b>Préparation amont de l'intervention</b>   | <b>Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire</b> , à partir des consignes écrites ou orales et sous la supervision de son supérieur hiérarchique afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.         |
|  | <b>Sécuriser son intervention sous la supervision de hiérarchie</b> en identifiant les risques liés à son poste de travail et son activité afin de préserver son intégrité physique et celle d'éventuels intervenants.                                   |
| <b>Démontage des isolants thermiques présents</b>  | <b>Repérer les éléments de l'isolant et des revêtements</b> devant être démontés en identifiant ceux pouvant être réutilisés afin de faciliter l'opération de démontage des éléments existants.  |
|  | <b>Démonter les éléments de revêtement et d'isolant</b> en sélectionnant et stockant ceux pouvant être récupérés afin de pouvoir les réutiliser et réaliser les travaux d'isolation des circuits.  |
| <b>Clôture du chantier</b>   | <b>Procéder à un contrôle des travaux réalisés sous la supervision de sa hiérarchie</b> en identifiant d'éventuelles déperditions thermiques pour entreprendre des travaux de finition complémentaires   |
|  | <b>Nettoyer la zone de travail des différents déchets</b> en appliquant le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des règles environnementales à observer sur le chantier afin de laisser sa zone de travail propre et sans risque de pollution |
|  | <b>Entretenir ses outils</b> dans le respect des consignes d'utilisation afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité  |
| <b>Bloc 2 : Réaliser les travaux d'isolation thermique sur des éléments industriels simples</b>                            |  |
| <b>Mise en œuvre d'isolant de différents types sur gaine, appareil et tuyauterie</b>                                       | <b>Préparer les sections d'isolant nécessaires à son intervention</b> , à partir des relevés et sous la supervision de sa hiérarchie afin disposer d'éléments isolants adaptés.  |
|  | <b>Mettre en œuvre les sections d'isolant fibreux</b> en appliquant la technique de pose décrite dans le document de montage et dans le respect des spécificités de ce type d'isolant afin de préserver la température de l'élément.                     |
|  | <b>Mettre en œuvre les sections d'isolant rigide alvéolaire</b> en appliquant la technique de pose décrite dans le document de montage et dans le respect des spécificités de ce type d'isolant afin de préserver la température de l'élément.           |
|  | <b>Mettre en œuvre d'isolant élastomère</b> en appliquant la technique de pose décrite dans le document de montage et dans le respect des spécificités de ce type d'isolant afin de préserver la température de l'élément                                |
|  | <b>Monter le pare-vapeur</b> , dans le cas d'isolants rigides élastomères, en adaptant les techniques de pose utilisées au type de pare-vapeur spécifié dans le document de montage afin de prévenir la stagnation de vapeur d'eau dans les              |

|  |   |
|--|---|
| Réalisation des travaux de protection de l'isolant sur gaine, appareil et tuyauterie | parois.   |
|  |   |
|  | <b>Mettre en œuvre un revêtement métallique reçu préfabriqué</b> en ajustant les tôles si nécessaire et dans le respect des règles de sécurité afin de protéger l'isolant d'éventuels dégâts.   |
|  | <b>Mettre en œuvre un revêtement plastique en feuille préfabriqué</b> en ajustant les feuilles si nécessaire et dans le respect des règles de sécurité afin de protéger l'isolant d'éventuels dégâts  |
|  | <b>Appliquer un revêtement enduit</b> en respectant les règles de pose propres à l'enduit utilisé afin de protéger l'isolant d'éventuels dégâts.  |
|  |   |
| <b>Organiser et (auto)contrôler la technique du travail en phase d'ouvrage</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer et vérifier les moyens nécessaires à la réalisation des ouvrages de voirie urbaine et réseaux</li> <li>- Contrôler la réalisation des ouvrages de voirie urbaine et réseaux</li> </ul>  |
| <b>Lire et tracer des plans d'implantation</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décoder et interpréter un plan</li> <li>- Réaliser le piquetage et le traçage complémentaires du projet : emprise et altimétrie de plates-formes, parkings, trottoirs, réseaux</li> </ul>  |
| <b>Réaliser des ouvrages de voirie urbaine et réseaux</b>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poser des bordures et caniveaux (méthode mécanisée ou manuelle)</li> <li>- Fabriquer des bétons, mortiers en respectant le choix des agrégats, dosages constituants</li> <li>- Réaliser des réseaux eaux usées, eaux pluviales (diamètres courants) et réseaux secs (Télécom, EDF, éclairage ...)</li> <li>- Réaliser des ouvrages coulés en place (regards et petits ouvrages de maçonnerie) – coffrages standard ou traditionnels</li> <li>- Mettre en œuvre des matériaux de fondation en respectant les épaisseurs prescrites</li> <li>- Réaliser des pavages et des dallages simples</li> <li>- Réaliser des revêtements en béton ou béton désactivé</li> </ul> |
| <b>Conduire des engins de la « catégorie 1 » en toute sécurité</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaques vibrantes, Mini-compacteurs télécommandés</li> <li>- Mini-pelles jusqu'à 6 tonnes</li> <li>- Mini-chargeuses jusqu'à 4,5 tonnes</li> <li>- Petits compacteurs</li> </ul>   |
| <b>Communiquer sur les comportements professionnels</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les règles de sécurité</li> <li>- Contribuer et veiller au maintien de la qualité des travaux</li> <li>- Travailler en équipe</li> <li>- Assurer la communication efficace avec les interlocuteurs externes/ internes de l'entreprise</li> </ul>   |